

MAIRIE DE PARMAIN - 95620
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE ADAM



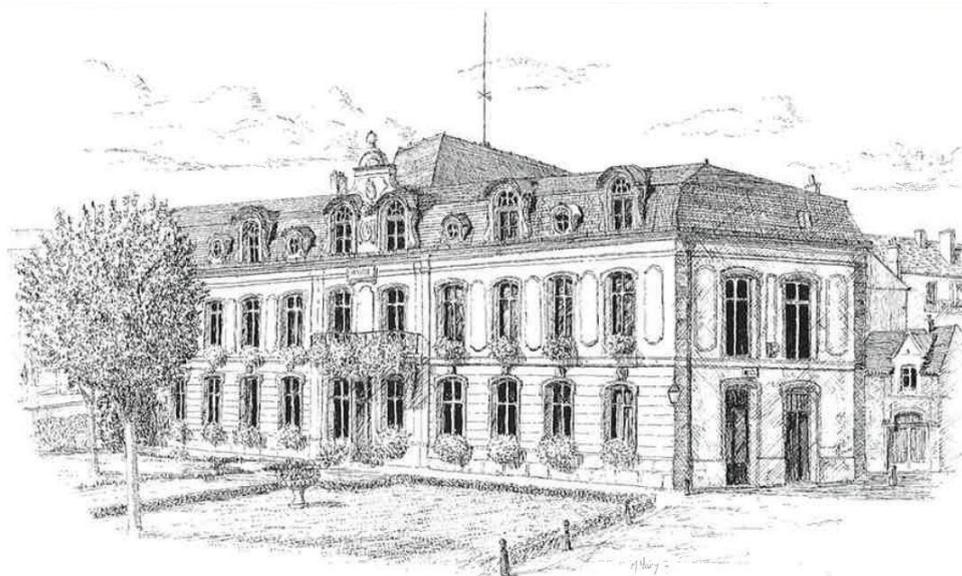
Service des Finances

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

et

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021



VILLE DE PARMAIN

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le



ID : 095-219504800-20210407-21-BF

SOMMAIRE

1. Résultats de l'exercice 2020

2. Section de fonctionnement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement 2020 et 2021

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 et 2021

3. Section d'investissement

3.1 Les recettes réelles d'investissement 2020 et 2021

3.2 Les dépenses réelles d'investissement 2020 et 2021

4. Ratios d'analyse financière / Épargne (autofinancement)

5. Les ratios obligatoires

6. Les fiches détaillées du budget prévisionnel 2021

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif (CA) rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.

Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le CA et le BP sont tous deux constitués de deux sections, fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les opérations d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre aux attentes des administrés quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et éventuellement les emprunts.

Le CA permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice de l'année N-1. Il doit être voté par la commune avant le 30 juin de l'année N.

Le BP doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (année N). L'année de renouvellement du conseil municipal un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril. Il doit être présenté en équilibre, les recettes égalant les dépenses dans chaque section.

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Équilibre
- Antériorité

À noter, au cours de la préparation budgétaire et de l'élaboration du budget primitif, il est conseillé d'adopter une vision raisonnable sur les recettes et une prévision légèrement en dessus des besoins réels en dépenses. Il est donc important de dissocier les données issues des Comptes administratifs (2018, 2019 et 2020) des données issues du Budget primitif (2021).

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2020 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune, ainsi que les prévisions 2021.

1. Résultats de l'exercice 2020

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 453 899 €	7 081 436 €	627 537 €
Section d'investissement	1 296 543 €	1 122 855 €	-173 688 €
Total	7 750 442 €	8 204 291 €	453 849 €

Reports + RAR 2019	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	1 082 048 €	-
Section d'investissement	1 001 274 €	4 238 000 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 453 899 €	8 163 484 €	1 709 585 €
Section d'investissement	2 297 817 €	5 360 855 €	3 063 038 €

Restes à Réaliser 2020	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	26 096 €	0 €	-

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 453 899 €	8 163 484 €	1 709 585 €
Section d'investissement	2 323 913 €	5 360 855 €	3 036 942 €
Total	8 777 812 €	13 524 339 €	4 746 527 €

2. Section de fonctionnement

2.1. Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

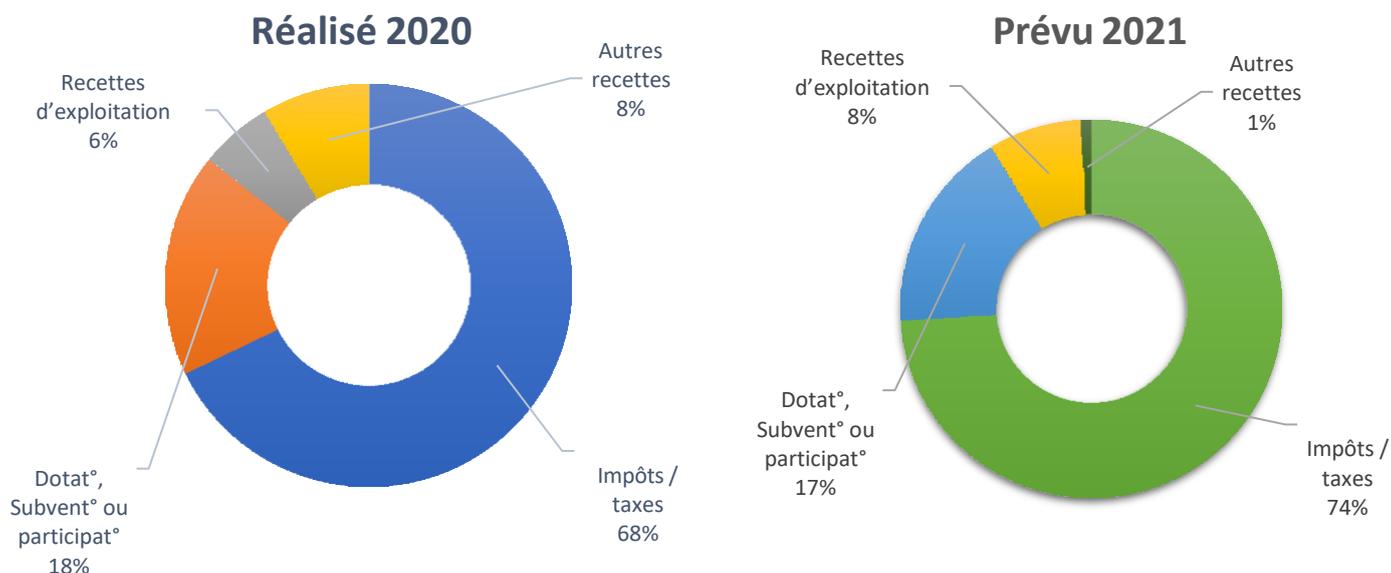
- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour le CA 2020, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 081 437 €, elles étaient de 6 787 131 € en 2019.

Pour le BP 2021, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 6 258 357 €.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement								
Année	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2019-CA2020 %	BP 2020	BP 2021	BP2020-BP2021 %	
73	Impôts / taxes	4 615 510 €	4 691 196 €	4 803 546 €	2,39%	4 653 186 €	4 627 407 €	-0,11%
74	Dotat°, Subvent° ou participat°	1 271 940 €	1 261 968 €	1 263 378 €	0,11%	1 155 383 €	1 079 080 €	-6,60%
70 +75	Recettes d'exploitation	527 092 €	579 135 €	410 635 €	-29,10%	525 250 €	497 170 €	-5,35%
013 +76 +77	Autres recettes	144 253 €	254 832 €	603 878 €	136,97%	50 150 €	54 700 €	9,07%
Total Recettes réelles de fonctionnement		6 558 795 €	6 787 131 €	7 081 437 €	4,34%	6 383 969 €	6 258 357 €	-1,65%



2.2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

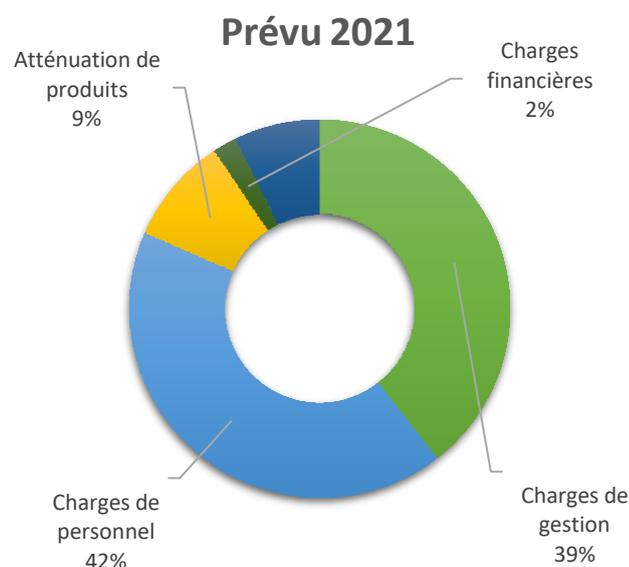
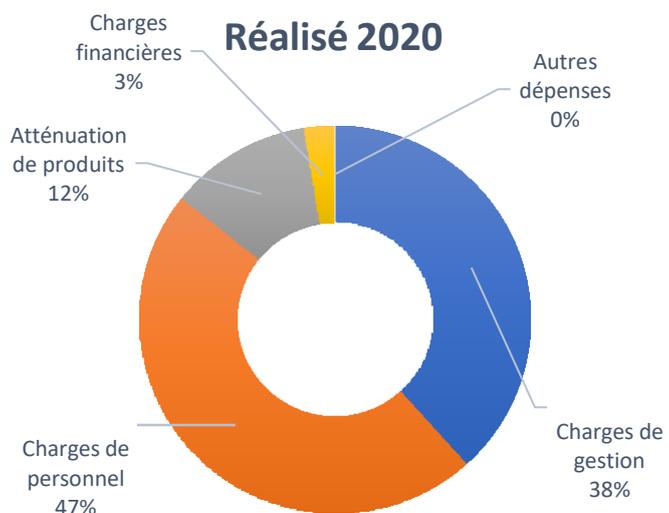
Pour le CA 2020, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 5 782 322 €, elles étaient de 5 971 918 € en 2019.

Pour le BP 2021, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 6 843 145 €.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement

	Année	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2019-CA2020 %	BP 2020	BP 2021	BP2020-BP2021 %
011 +65	Charges de gestion	2 568 717 €	2 474 235 €	2 217 098 €	-10,39%	2 982 568 €	2 697 256 €	-9,57%
012	Charges de personnel	2 740 538 €	2 722 058 €	2 742 964 €	0,77%	2 850 000 €	2 868 000 €	0,63%
014	Atténuation de produits	676 310 €	625 588 €	676 074 €	8,07%	675 950 €	617 950 €	-8,58%
66	Charges financières	139 231 €	144 101 €	144 297 €	0,14%	150 000 €	138 350 €	-7,77%
67 +022	Autres dépenses	- €	5 936 €	1 889 €		403 416 €	521 589 €	29,29%
Total Dépenses réelles de fonctionnement		6 124 796 €	5 971 918 €	5 782 322 €	-3,17%	7 061 934 €	6 843 145 €	-3,10%



3. Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

3.1. Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...)
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (inscription en section d'investissement des excédents de la section de fonctionnement au compte 1068) ;
- Les emprunts.

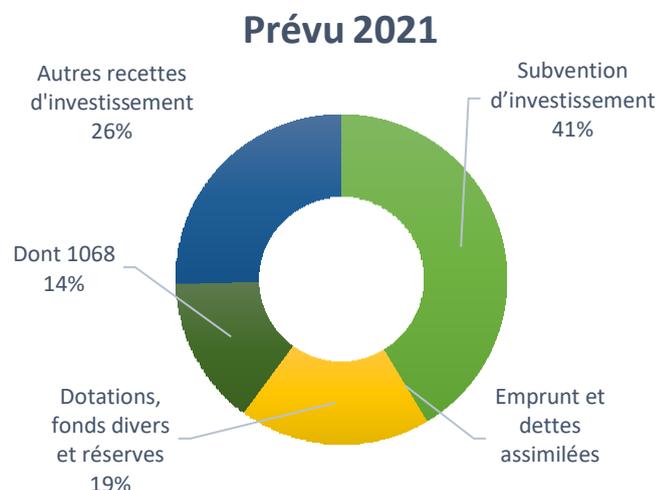
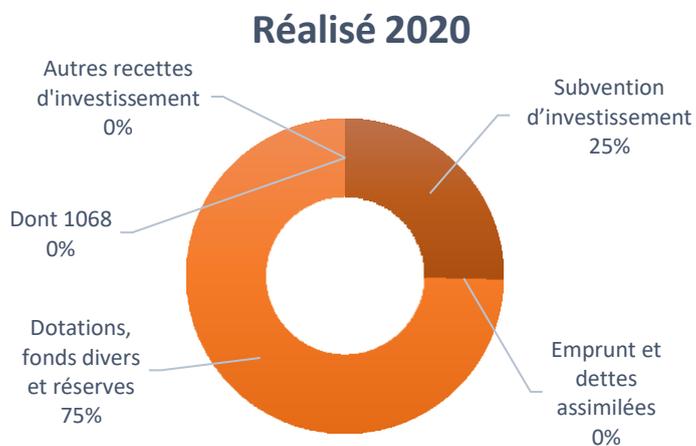
Pour le CA 2020, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 451 271 €, elles étaient de 1 440 878 € en 2019.

Pour le BP 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 2 326 533 €.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'Investissement

	Année	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2019- CA2020 %	BP 2020	BP 2021	BP2020- BP2021 %
13	Subvention d'investissement	222 258 €	55 060 €	114 597 €	108,13%	23 000 €	1 111 533 €	4732,75%
16	Emprunt et dettes assimilées	1 500 000 €	1 000 000 €	- €	-100,00%	- €	- €	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	417 963 €	385 818 €	336 674 €	-12,74%	370 000 €	515 000 €	39,19%
	Dont 1068	203 901 €	112 000 €	- €	-100,00%		400 000 €	0,00%
024	Autres recettes d'investissement	- €	- €	- €	0,00%	- €	700 000 €	0,00%
	Total recettes d'investissement	2 140 221 €	1 440 878 €	451 271 €	-68,68%	393 000 €	2 326 533 €	491,99%



3.2. Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles (acquisitions foncières)
- Les immobilisations en cours (travaux répertoriés par opération voir les dernières pages de cette note)
- Le remboursement du capital des emprunts

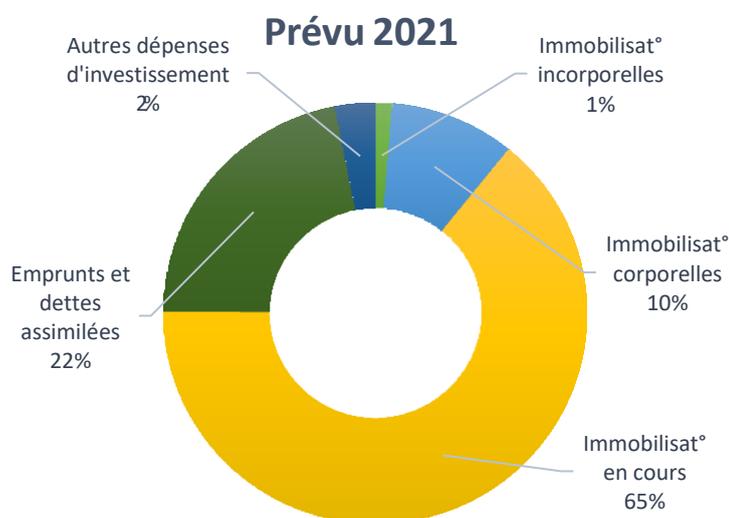
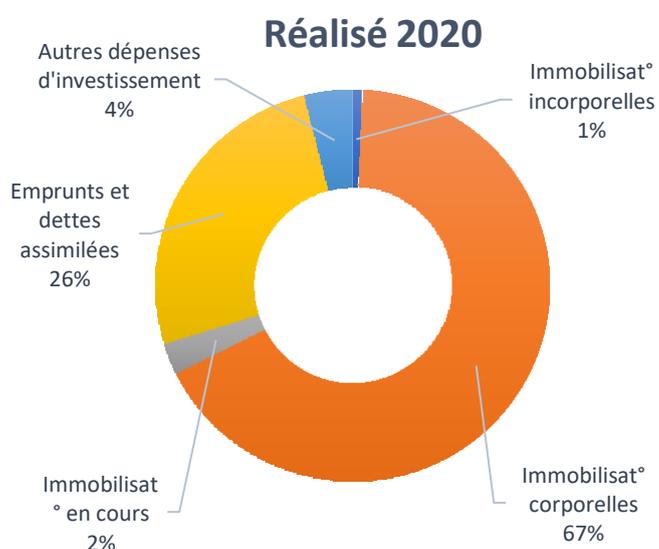
Pour le CA 2020, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 1 296 545 €, elles étaient de 2 681 325 € en 2019.

Pour le BP 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 6 088 271 €.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles d'Investissement

	Année	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2019- CA2020 %	BP 2020	BP 2021	BP2020- BP2021 %
20	Immobilisat° incorporelles	18 114 €	46 175 €	10 321 €	-77,65%	12 000 €	80 000 €	566,67%
21	Immobilisat° corporelles	2 323 003 €	1 223 592 €	866 417 €	-29,19%	230 300 €	589 000 €	155,75%
Opé.	Immobilisat° en cours	69 384 €	1 108 303 €	33 693 €	-96,96%	2 141 583 €	3 968 295 €	85,30%
16	Emprunts et dettes assimilées	221 589 €	303 255 €	335 209 €	10,54%	1 334 628 €	1 341 493 €	0,51%
10+ 020	Autres dépenses d'investissement	98 283 €	- €	50 905 €	0,00%	204 700 €	109 483 €	-46,52%
	Total dépenses d'investissement	2 730 373 €	2 681 325 €	1 296 545 €	-51,65%	3 923 211 €	6 088 271 €	55,19%



4. Ratios d'analyse financière / Épargne (autofinancement)

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute retraitée correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (moins les recettes exceptionnelles) et les dépenses réelles de fonctionnement (moins les dépenses exceptionnelles).

Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

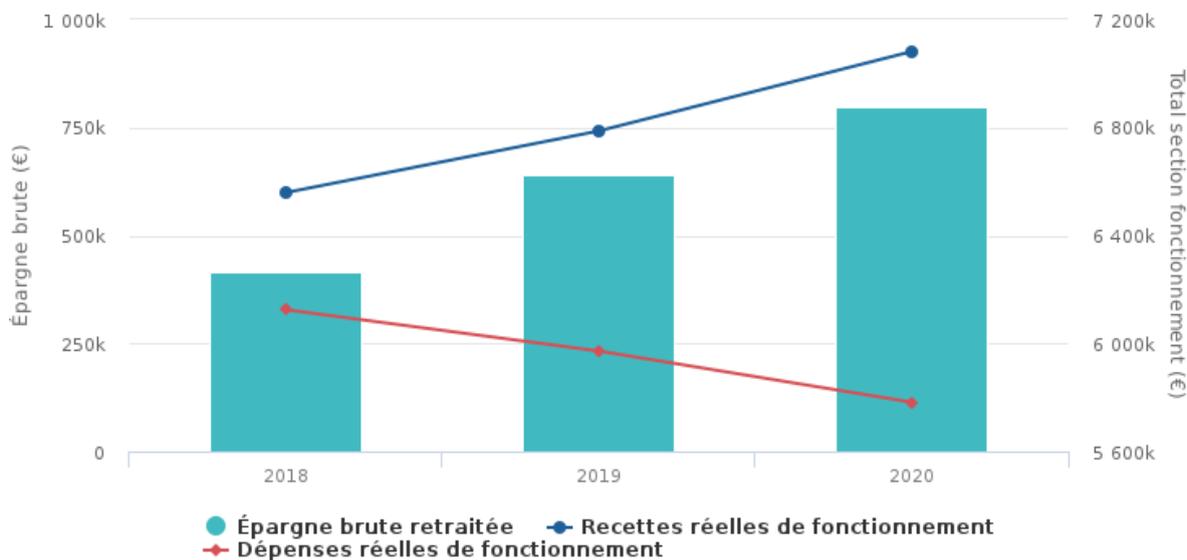
L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été soustrait le remboursement de l'exercice du capital du montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice (compte 1641).

Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2019-CA2020 %	BP 2020	BP 2021	BP2020-BP2021 %
Recettes Réelles de fonctionnement (€)	6 558 795 €	6 787 131 €	7 081 436 €	4,34%	7 466 017 €	7 568 466 €	6,88%
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>19 459 €</i>	<i>180 391 €</i>	<i>501 449 €</i>		<i>150 €</i>	<i>4 700 €</i>	
Dépenses Réelles de fonctionnement (€)	6 124 798 €	5 971 918 €	5 782 316 €	-3,17%	7 061 934 €	6 843 145 €	18,35%
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>		<i>10 000 €</i>	<i>- €</i>	
Epargne brute (€)	414 538 €	634 822 €	797 671 €	25,65%	413 933 €	720 621 €	-9,66%
Taux d'épargne brute %	6,32%	9,35%	11,26%		5,54%	9,52%	
Amortissement du capital de la dette (€)	221 589 €	302 965 €	335 208 €		334 628 €	341 493 €	
Epargne nette (€)	192 949 €	331 857 €	462 463 €	39,36%	79 305 €	379 128 €	-18,02%
Encours de dette	5 007 695 €	5 704 730 €	5 369 521 €		5 704 730 €	5 369 521 €	
Capacité de désendettement en nb d'années	12,08	8,99	6,73		13,78	7,45	

L'épargne brute retraitée de la Collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la Collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.

Épargne brute et effet de ciseaux



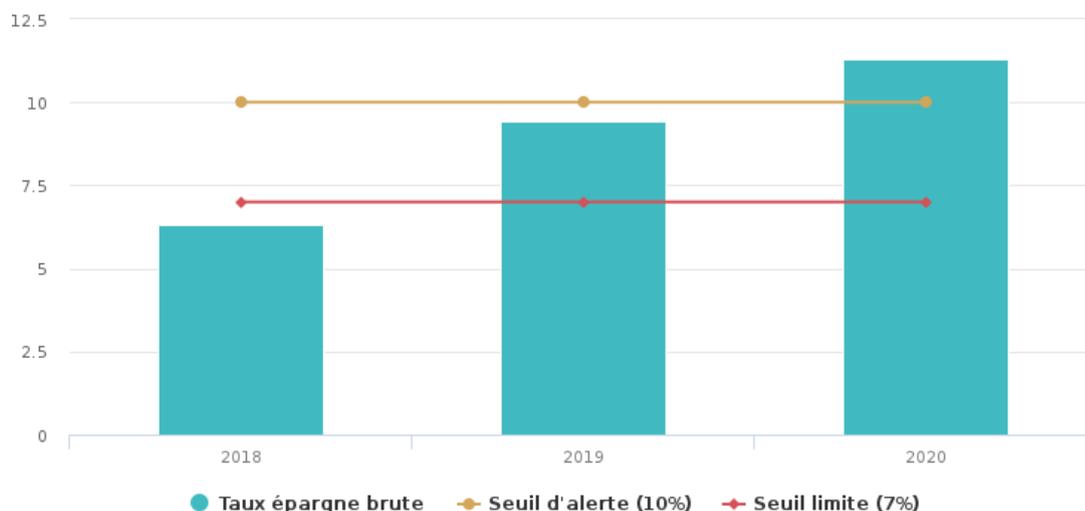
Le **taux d'épargne brute** correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés.

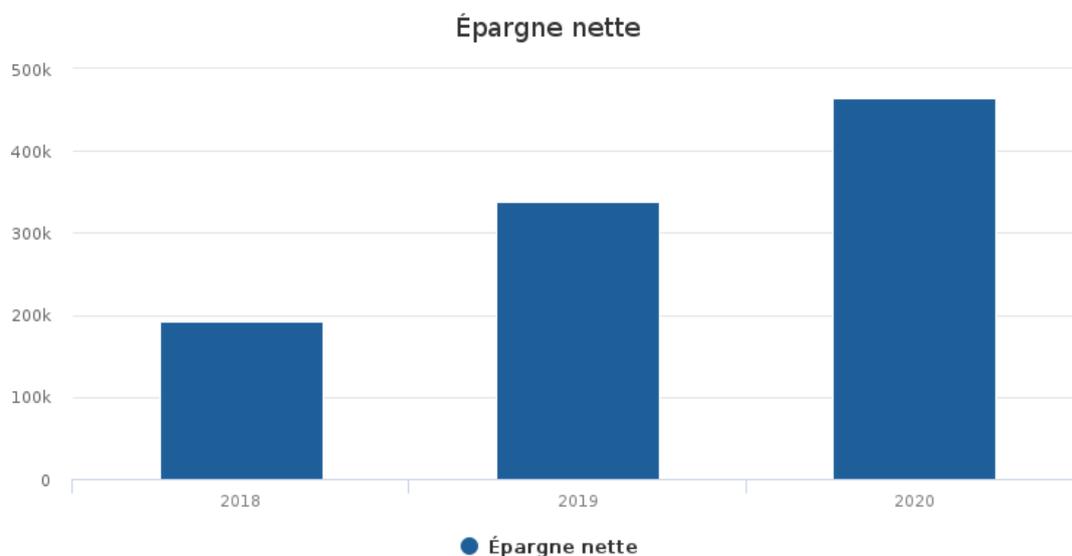
- ✓ Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.
- ✓ Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situe aux alentours de 13% en 2019 (*note de conjoncture de la Banque Postale 2019*).

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte



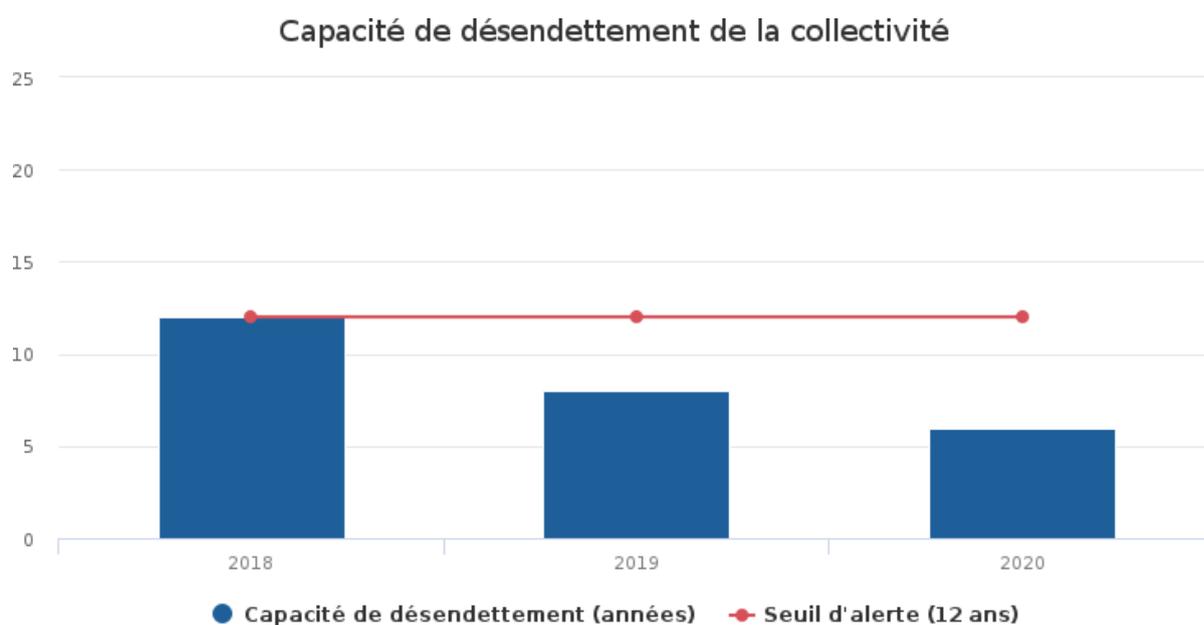
La CAF (capacité d'autofinancement) ou épargne nette = épargne brute retraitée – remboursement annuel du capital des emprunts.



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situe aux alentours de 8 années en 2019 (note de conjoncture de la Banque Postale 2019).



5. Les ratios obligatoires

Le tableau ci-dessous présente les ratios obligatoires de la Collectivité sur la période 2018 – 2020.

Ratios / Année	2018	2019	2020
1 - DRF € / hab.	1 060 €	1 040 €	1 025 €
2 - Fiscalité directe € / hab.	687 €	706 €	739 €
3 - RRF € / hab.	1 136 €	1 182 €	1 255 €
4 – Dép. d'équipement € / hab.	434 €	414 €	161 €
5 - Dette / hab.	345 €	872 €	942 €
6 - DGF / hab.	173 €	173 €	174 €
7 – Dép. de personnel / DRF	44,74%	45,58%	47,44%
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	96,76%	92,46%	86,39%
10 – Dép. d'équipement / RRF	38,25%	35,04%	13,75%
11 - Encours de la dette /RRF	56,86%	73,78%	80,56%

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée). Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour reversements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population : montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul. Pour les départements et les régions, on rajoute le débit du compte correspondant aux opérations d'investissement sur établissements publics locaux d'enseignement (455 en M14).

Ratio 5 = Dette/population : capital restant dû au 31 décembre de l'exercice. Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/RRF = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

(Source www.collectivites-locales.gouv)

6. Les fiches détaillées du budget prévisionnel 2021 (Annexes)

Administration générale

Bibliothèque

Culture

Commerce

Communication

Enfance

Environnement – Tourisme – Sports – Associations

Fêtes et cérémonies

Jeunesse

Scolaire

Service technique

Social

Les Investissements

Le Contrat Territorial de Rénovation Énergétique porté par la CCVO3F

BUDGET PRÉVISIONNEL DE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ Les recettes attendues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Redevances et concessions	19 150,00 €	24 014,87 €	49 066,25 €
Taxes div. (CVAE+Pylones+SRIF+TCCFE+Surface comm..)	4 627 407,00 €	4 802 370,01 €	4 691 195,25 €
Dotations	993 580,00 €	1 155 076,30 €	1 158 372,61 €
Loyers et charges	83 300,00 €	87 705,34 €	66 842,48 €
Locat° de salles	1 000,00 €	2 070,00 €	6 900,00 €
TOTAL	5 724 437,00 €	6 071 236,52 €	5 972 376,59 €

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Fournitures administratives	4 600,00 €	4 558,95 €	4 346,81 €
Achat de prestatat° de services(nom de domaine, pressing...)	4 200,00 €	4 638,00 €	2 028,00 €
Alimentation	2 200,00 €	2 183,50 €	2 007,07 €
Maintenance des logiciels informatiques et métiers(finance, RH, état civil, cimetièrè, élections...)	14 550,00 €	18 680,16 €	17 839,42 €
Produits de traitement , masques et fournitures divers (covid 19)	30 700,00 €	39 941,26 €	59,98 €
informaticien + contrat RGPD	40 200,00 €	33 278,40 €	33 626,80 €
Location mobilière (copieurs, plieuse, machine à affranchir)	12 850,00 €	12 128,80 €	15 540,67 €
Abonnement journaux et doc technique	2 680,00 €	1 737,42 €	9 538,01 €
Honoraires et contrat avocats	75 000,00 €	72 679,98 €	47 540,40 €
Fêtes et cérémonies (cdx enfts du personnel, fleurs décès, départ retraite...)	2 000,00 €	1 122,00 €	2 718,15 €
Frais d'affranchissement	12 850,00 €	10 252,12 €	11 725,33 €
Cotisa° au CNAS	22 000,00 €	21 278,07 €	19 614,50 €
Frais de gardiennage (travaux ligne H en 2020 - remboursés par SNCF)	2 000,00 €	5 068,80 €	0,00 €
Frais bancaires	2 500,00 €	750,00 €	1 500,00 €
Intérêts des emprunts	135 349,98 €	144 194,03 €	141 089,82 €
Taxe foncière et autres taxes sur les biens communaux	24 110,00 €	21 867,01 €	21 134,77 €
Logiciels et brevets (signature électronique)	600,00 €	540,00 €	540,00 €
Contribution aux Services d'incendie	98 867,21 €	98 082,55 €	98 082,55 €
FNGIR	617 950,00 €	617 950,00 €	617 950,00 €
SIAPIA	9 000,00 €	8 299,09 €	18 140,07 €
SIPIAP	154 000,00 €	98 070,00 €	109 926,40 €
PNR	25 000,00 €	22 744,00 €	22 892,00 €
Subvent° au CCAS	8 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subvent° foncière	50 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €
Subvent° aux associat° (surplus environ 45K€ depuis 2020	95 000,00 €	91 625,00 €	55 043,50 €
Catalogues et imprimés (encart pub bus de la ville, cartes invitat°, cartes élus...)	6 050,00 €	4 584,18 €	115,80 €
TOTAL	1 452 757,19 €	1 381 253,32 €	1 308 000,05 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

↳ Les recettes attendues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
cotisation des abonnés	1 000,00 €	681,00 €	1 901,00 €
TOTAL	1 000,00 €	681,00 €	1 901,00 €
↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Fournitures administratives	200,00 €	0,00 €	45,50 €
Fournitures de petit équipement	300,00 €	300,84 €	207,61 €
Fournitures de couverture des livres	1 400,00 €	948,62 €	2 639,73 €
Alimentation	200,00 €	0,00 €	324,24 €
Maintenance des logiciels informatiques et métiers	4 200,00 €	3 731,38 €	4 092,87 €
Ateliers d'écriture et contes	5 000,00 €	2 854,37 €	5 603,77 €
Documentation technique	200,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisation Cible 95	100,00 €	0,00 €	100,00 €
Sacem et Spré	150,00 €	26,09 €	138,73 €
Livres et BD (en 2021 pas de DVD)	13 500,00 €	15 595,39 €	17 981,96 €
Redevance, brevet et licences	900,00 €	870,00 €	870,00 €
TOTAL	26 150,00 €	24 326,69 €	32 004,41 €

BUDGET PRÉVISIONNEL COMMERCE

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Fête de la campagne			3 143,32 €
Réunions et commissions	70,00 €		
Marché de plein air	2 500,00 €	131,68 €	0,00 €
Forum des entrepreneurs	710,00 €		
Dimanche Parminois	510,00 €		
Dimanche gourmand	510,00 €		
Réunions des commerçants	610,00 €	45,66 €	20,75 €
Boutiques éphémères		502,08 €	
TOTAL	4 910,00 €	679,42 €	3 164,07 €

↳ Les recettes prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Loyers des boutiques éphémères	13 520,00 €	550,00 €	0,00 €
Redevance occupation du domaine public Marché de plein Air	8 500,00 €	120,00 €	0,00 €
TOTAL	22 020,00 €	670,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 095-219504800-20210407-21-BF

BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNICATION

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Communication et information municipale	23 120,00 €	17 993,60 €	21 940,00 €
nouveaux arrivants	450,00 €	211,18 €	207,60 €
Rencontres de quartier	1 000,00 €	0,00 €	0
Gallimédia (maintenance du site internet de la Ville)	4 530,00 €	4 521,60 €	4 507,20 €
Refonte du site de la Ville	5 760,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	34 860,00 €	22 726,38 €	26 654,80 €

BUDGET PRÉVISIONNEL CULTURE

Les dépenses allouées à la Culture ont été très perturbées en 2020 à cause de la pandémie qui nous a obligés à suspendre la majorité des manifestations prévues au budget 2020. Pour 2021, nous espérons un retour à la normale d'ici l'été et prévoyons donc un budget pour des manifestations culturelles à compter du mois d'avril 2021, que nous adapterons en fonction des directives de l'Etat.

 Les dépenses prévues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
Théâtre (1 avec entrée payante-1 pour les enfants gratuit)	2 600,00 €	2 112,00 €	1 152,40 €
Ateliers culturels	1 500,00 €	297,28 €	413,48 €
Concours bulletin	300,00 €	0,00 €	0,00 €
Récital musique classique	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Salon de l'artisanat d'art	800,00 €	0,00 €	1 201,02 €
Salon rencontre d'artistes	1 000,00 €	250,00 €	0,00 €
Exposition journée de l'arbre	1 500,00 €	0,00 €	
Exposition hommage à Marie-Blanche Droit	400,00 €	0,00 €	3 810,04 €
Exposition artistique	700,00 €	297,88 €	
Exposition photos	800,00 €	0,00 €	
Concert de variétés (entrée payante)	2 000,00 €	0,00 €	961,94 €
jazz au fil de l'Oise		537,53 €	3 186,23 €
Buffet débat (entrée payante)	1 200,00 €	0,00 €	
Voyage (participat°)	4 000,00 €	0,00 €	4 003,94 €
Concours d'orthographe		0,00 €	1 129,36 €
Convention Conservatoire de Persan	68 659,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat et restauration d'Oeuvres d'Art	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	88 259,00 €	3 494,69 €	15 858,41 €
 Les recettes prévues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
Théâtre	1 200,00 €	922,00 €	707,00 €
Voyage	2 500,00 €		2 525,00 €
TOTAL	3 700,00 €	922,00 €	3 232,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ENFANCE

↳ Les recettes attendues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
CAF du Val d'Oise	23 000,00 €	35 053,33 €	30 745,63 €
TOTAL	23 000,00 €	35 053,33 €	30 745,63 €

↳ Les dépenses prévues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
Relais d'assistantes maternelles IFAC	17 500,00 €	11 064,00 €	17 238,00 €
Halte Garderie L'Isle Adam	55 000,00 €	67 251,30 €	66 741,45 €
Spectacle de Noël + goûter	700,00 €	0,00 €	644,18 €
TOTAL	73 200,00 €	78 315,30 €	84 623,63 €

Berceaux prévus sur le contrat initial :

6 berceaux sur 4 jours	soit 24 créneaux
2 berceaux en 1/2 journée sur 4 jours	soit 4 créneaux
Total des créneaux	28

Montant initial prévu pour les 28 créneaux pour l'année	67 300,00 €
Soit par créneau	2 403,57 €

Calcul de la nouvelle prévision budgétaire en fonction de l'occupation réelle des berceaux

Créneaux pris en compte pour la part de Janvier 2021 à Août 2021	28
Créneaux occupés par les familles ayant un contrat en cours qui se termine en août 2022	11
Montant de la participation de janvier à août 2021 (28 créneaux sur 8 mois) sur la base de 67300€/an	44 866,67 €
Montant de la participation de septembre à décembre 2021 (11 créneaux sur 4 mois) sur la nouvelle base 26439,27€/an	8 813,09 €
TOTAL PARTICIPATION RÉELLE 2021	53 679,76 €

BUDGET PRÉVISIONNEL ENVIRONNEMENT/TOURISME ET SPORT & ASSOCIATION

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Journée de nettoyage de la ville	610,00 €	69,88 €	- €
Randonnée historique	330,00 €	- €	- €
Journée intergénérationnelle-parcours sportif	1 210,00 €	- €	541,52 €
Concours de pétanque	1 110,00 €	- €	599,55 €
Achat coupes et médailles	400,00 €	- €	- €
Forum des associations	1 300,00 €	1 011,36 €	816,10 €
TOTAL	4 960,00 €	1 081,24 €	1 957,17 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Les dépenses allouées aux fêtes et cérémonies ont été très perturbées en 2020 pour cause de crise sanitaire, qui nous a obligés à suspendre toutes les manifestations prévues au budget 2020 pour le 1^e semestre (2^e semestre non provisionné - uniquement Marché de Noël), pour 2021 nous espérons un retour à la normale d'ici l'été et prévoyons donc un budget pour des fêtes et manifestations à compter du mois d'avril 2021 que nous adapterons en fonction des directives de l'Etat,

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Chasse à l'œuf	1 000,00 €	0,00 €	864,43 €
Fêtes des voisins	500,00 €	825,10 €	600,00 €
Parmain en fête/Fête de la ville	18 000,00 €	0,00 €	17 876,00 €
Rallye touristique automobile	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Fête de la musique	3 660,00 €	0,00 €	0,00 €
Marché de Noël	4 300,00 €	3 875,66 €	8 871,52 €
Spectacle de Noël pour les enfants de la commune	5 200,00 €	0,00 €	3 762,14 €
Cérémonies militaires	1 000,00 €	700,00 €	932,05 €
Fête de l'environnement	0,00 €	0,00 €	9 995,02 €
Fête Médiévale	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Carnaval	0,00 €	156,70 €	5 885,38 €
Journée de l'Arbre	0,00 €	0,00 €	417,96 €
fête du quartier du Val d'Oise	0,00 €	0,00 €	7 404,58 €
TOTAL	47 660,00 €	5 557,46 €	56 609,08 €
↳ Les recettes prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Places Marché de Noël		1 340,00 €	1 575,00 €
TOTAL	0,00 €	1 340,00 €	1 575,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA JEUNESSE

↳ Les recettes attendues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Accueils péri et extra scolaires	178 000,00 €	142 439,73 €	231 649,71 €
CAF du Val d'Oise	44 500,00 €	57 288,58 €	51 138,58 €
TOTAL	222 500,00 €	199 728,31 €	282 788,29 €

↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Sorties et séjours Accueils de Loisirs	14 900,00 €	11 651,55 €	27 144,45 €
Sorties et séjours Club Ados	3 000,00 €	12 289,03 €	15 876,15 €
Produits de traitement et carburant	440,00 €	128,89 €	351,08 €
Alimentation	350,00 €	51,19 €	254,96 €
Fournitures de petit équipement + fournitures pour activités de loisirs	4 930,00 €	5 060,50 €	4 713,68 €
Transports sorties et séjours Club Ados	2 050,00 €	2 150,00 €	4 478,50 €
Transports sorties et séjours Accueils de loisirs	6 300,00 €	5 652,00 €	10 702,00 €
TOTAL	31 970,00 €	36 983,16 €	63 520,82 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DU SCOLAIRE

↳ Les recettes attendues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Restauration scolaire	200 000,00 €	152 491,63 €	210 520,38 €
Convention Collège/Mairie/département	tripartite 18 000,00 €	5 000,00 €	19 170,00 €
TOTAL	218 000,00 €	157 491,63 €	229 690,38 €
↳ Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Restauration	200 000,00 €	174 268,67 €	192 056,71 €
Remise des livres fin d'année élèves de CM2	2 000,00 €	1 522,17 €	1 420,65 €
Maintenance logiciel carte valoise (dépense sur ADM jusqu'en 2020)	12 900,00 €	2 213,68 €	2 111,57 €
Ballon Parminois	400,00 €	0,00 €	171,00 €
Classe CLIS accueil des enfants en difficulté dans des classes particulières	2 500,00 €	204,16 €	1 542,41 €
Fournitures scolaires	17 700,00 €	18 806,56 €	16 502,99 €
Coopératives scolaires	15 000,00 €	14 818,00 €	14 974,00 €
Piscine convention scolaire	131 700,00 €	131 694,00 €	137 337,60 €
Fournitures badges carte valoise	590,00 €	1 001,04 €	108,60 €
Frais bancaires et Cesu + frais Payline	1 500,00 €	965,26 €	1 142,41 €
Noël des enfants des écoles maternelles	1 650,00 €	1 789,83 €	1 504,57 €
Divers (petites fournitures, pharmacie...)	300,00 €	395,63 €	374,34 €
Transports scolaires	15 300,00 €	7 950,00 €	13 780,00 €
TOTAL	401 540,00 €	355 629,00 €	383 026,85 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DU SERVICE TECHNIQUE**Section de Fonctionnement**

Les dépenses du service technique sont des dépenses incompressibles reportées chaque année avec une légère hausse en fonct° des augmentat° des fluides et coût de la vie (eau-gaz-EDF- carburant...)

Les dépenses prévues	BP 2021	Pour mémoire CA 2020	Pour mémoire CA 2019
Réaménagement des locaux du 2ème étage de la Mairie + aménagement des locaux de la police municipale+ aménagement de la salle des associat°	90 000,00 €	66 305,73 €	65 520,20 €
Energie	146 000,00 €	145 238,89 €	124 075,29 €
Carburant	22 000,00 €	21 625,77 €	24 362,42 €
Produits de traitement	1 200,00 €	989,23 €	0,00 €
Fournitures d'entretien des bâtiments	22 000,00 €	20 223,53 €	18 690,72 €
Eau	46 000,00 €	52 248,87 €	23 042,80 €
Fournitures de petit équipement	20 000,00 €	17 844,78 €	13 739,13 €
Vêtements de travail des agents communaux du service technique	5 500,00 €	5 190,96 €	4 407,50 €
Fournitures et fleurs	30 000,00 €	27 860,30 €	27 861,98 €
Contrat de prestat° de services (balayage des rues, dépannage...)	12 000,00 €	9 923,67 €	9 494,36 €
locat° benne, nacelle	15 000,00 €	14 568,01 €	12 522,55 €
Charges de copropriétés	2 000,00 €	1 695,76 €	5 406,67 €
Entretien des terrains et espaces verts (Marchés et contrats)	120 000,00 €	117 293,44 €	104 924,04 €
Entretien des voiries communales (Marchés et contrats+ réparation en régie)	100 000,00 €	68 185,13 €	46 677,72 €
Entretien des bâtiments communaux (Marchés)	120 000,00 €	115 905,86 €	92 736,87 €
Réparat° sur l'éclairage public et feux tricolores	15 000,00 €	15 167,92 €	8 038,62 €
Réparations et entretien du matériel roulant	30 000,00 €	29 370,92 €	22 662,33 €
réparations sur biens mobiliers (matériel de cuisine, du centre technique...)	50 000,00 €	45 610,82 €	61 110,70 €
Maintenance (alarme,matériel de ventilat°,portails et éclairage pub. et feux tricolores)	45 000,00 €	43 880,56 €	33 533,90 €
Assurance batiments, véhicules	30 000,00 €	15 776,56 €	26 928,67 €
Etudes, frais d'aces et de contentieux, honoraires hors contrat avocats	54 500,00 €	47 927,40 €	61 348,34 €
Mise en place des illuminat° de Noël	7 000,00 €	5 118,00 €	2 559,00 €
Frais de téléphonie et internet	50 000,00 €	46 253,80 €	49 691,95 €
Frais de publicat° (marchés, PLU...)	6 000,00 €	2 032,65 €	0,00 €
Combustibles	90 000,00 €	35 947,84 €	91 570,18 €
Divers	3 590,00 €		
TOTAL	1 132 790,00 €	972 186,40 €	930 905,94 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DU SOCIAL

 Les recettes attendues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
Participations atelier danse de salon	0,00 €	528,00 €	1 704,00 €
	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	528,00 €	1 704,00 €

 Les dépenses prévues	<i>BP 2021</i>	<i>Pour mémoire CA 2020</i>	<i>Pour mémoire CA 2019</i>
Colis des Anciens	26 000,00 €	23 067,60 €	6 521,50 €
Repas de l'Age d'Or	0,00 €	0,00 €	24 088,56 €
Danse de salon	0,00 €	720,00 €	3 330,00 €
Cadeaux de naissance	500,00 €	855,13 €	821,32 €
TOTAL	26 500,00 €	24 642,73 €	34 761,38 €

BUDGET PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT**Les recettes d'investissement attendues****BP 2021**

021 Virement de la section de fonctionnement	570 000,00 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	400 000,00 €	
Produits de cessions (prév 024 - réalisé 040)	700 000,00 €	129 Foch + 1 rue Lyautey (prévisionnel !)
F.C.T.V.A. 10222	65 000,00 €	
Taxe d'Aménagement 10226	50 000,00 €	
Amortissement frais d'étude 28031		
Amortissements 28	204 797,37 €	
Fonds de concours CCVO3F Voirie 13251		
Subvention plan de relance 40% du HT de l'opé 2021/40	933 333,33 €	soit 40 % du H.T. de l'enveloppe globale de 2 800 000,00 €
Subvention État 1321	78 600,00 €	47 512 € éclairage public + 31 100 € piste cyclable
Subvention Région 1322	68 600,00 €	26 000 € piste cyclable + 42 000 € éclairage public
Subvention CD95 1323	31 000,00 €	23 842 € piste cyclable + 6 898 € bâtiments scolaires
Emprunt	0,00 €	
RAR	4 238 000,00 €	Sera encaissé lorsque ventes réalisées (3 708 000 € + 530 000 € = 4 238 000 €)
TOTAL	7 339 330,70 €	

Les dépenses d'investissement par opération**BP 2021**

Solde reporté	1 174 963,38 €	
Remboursement capital des emprunts 1641	341 493,10 €	Montant prévu échéancier = 341 493,10 €
Remb. Prêts relais lorsque ventes réalisées ou au + tard 30 novembre 2021	1 000 000,00 €	Remb. prêts relais = 2 x 500K€
Terrains bâtis	588 000,00 €	
Œuvres d'Art (imp. 2161)	1 000,00 €	
Hors opérations - PLU (imp 202)	80 000,00 €	Révision du PLU
Transfert du Fct - Travaux en régie	50 000,00 €	
Hors opérations - Taxe aménagement trop perçue	20 000,00 €	
Opération 2020/11 DIVERS MATÉRIELS	74 138,92 €	PM : 23 638,92€ + Informatique ADM : 5 000€ + Serveur : 20 000€ + extinct. 3 000€ + Borne incen. 5 000€ + panneaux signal 3 000€ Vérrières + matériel de voirie, etc...
Opération 2021/12 CENTRE DE LOISIRS-CLUB ADO / RAM	1 752,00 €	Interphone relié au téléphone portable

Opération 2021/13 TRAVAUX SIAPIA	7 673,40 €	Avaloirs rue de Nesles
Opération 2021/13 TRAVAUX EAUX USEES/EAUX PLUVIALES	209 000,00 €	Travaux d'assainissement rue Foch
Opération 2021/14 ÉCOLES ET CUISINE CENTRALE	37 211,40 €	Lits superposés école MG2 + meubles : 2 900€ + Four école + mobilier JLC : 1 285€ + peinture réfectoire MG : 9 500€ + bornes wifi dans chaque classe : 1 924,80€ + rideaux MG2 : 1 900€ + passage câble fibre en ss/sol : 6 500€ + chbre froide: 6 000€ + cellule refroidissement : 1 000€
Opération 2021/15 SPORTS	9 000,00 €	Réfection terrain d'entraînement
Opération 2021/16 CPCLC	3 800,00 €	Travaux suite dégat des eaux (remboursement assurance en fonctionnement : 1 800€)
Opération 2021/18 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX	205 064,08 €	Rénovation énergétique éclairage pu. (chgt ampoules par Led) + réparat°candélabre chemin de la Justice + achat déco Noël
Opération 2021/18 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX	10 569,84 €	Projecteur éclairage ext. école MG prim. + contrôleur feux passage à niveau n°22
Opération 2021/20 VEHICULES	32 040,00 €	Camion tolé neuf
Opération 2021/21 ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	45 052,00 €	Plantat°arbres 5 000€ + machine à désherber 20 052€ + panneau lumineux 20 000€
Opération 2021/21 AMENAGEMENT DAB	12 500,00 €	Installation du DAB (50% en 2021 des 50% du coût de 45K€ (société générale prend en charge 22 500€)
Opération 2021/22 VOIRIE	123 900,00 €	Partie de la piste cyc. du passage niveau au collège avec éclairage 120 000€ (ok si sub) + génie civil pour raccordement fibre école MG prim.
Opération 2021/22 VOIRIE	312 718,40 €	Réfect°ralentis.rue Potager : 6 868,80€ + tapis voirie JLC: 52707,60€ + trottoir JLC: 19 278€+enrobé stationnemt allée des peup. 104 040€+tapis rue de Parmain, etc...
Opération 2021/26 TRAVAUX MAIRIE/BATIMENTS MUNICIPAUX	18 640,87 €	Rideaux ancien office du tourisme + poste PM : + aménagements du 10 rue Guichard, etc...
Opération 2021/31 MISE AUX NORMES BATIMENTS	21 508,00 €	Portes et marches école de JLC + rampe accès poste PM
Opération 2021/35 RÉSEAUX - fibre optique	8 726,36 €	Remboursement à la CCVO3F de l'installation de la fibre noire, sur 6 ans fin en 2025 (6 x 4 363,18€ = 26 179,10€) - paiement 2020 + 2021
Opération 2021/35 RÉSEAUX	35 000,00 €	Etude enfouissement des réseaux
RAR 2020 - déjà engagé	26 096,19 €	
Opération 2021-40 plan de relance	2 800 000,00 €	soit H.T.= 2333333,33 €
Dépenses imprévues 020	89 482,76 €	Dépenses imprévues max = 7,5% des DRI = 355004,36 €
TOTAL	7 339 330,70 €	

Contrat Territorial de Rénovation Énergétique

Ordre de priorité	Objet du projet	Coût H.T.	Taux sollicité	Subvention sollicitée au titre du plan de relance
1	Rénovation de l'éclairage public	118 782,00 €	40%	47 512,80 €
2	Création de la continuité cyclable	103 662,00 €	30%	31 098,60 €
3	Rénovation énergétique équipement public 7bis rue Raymond Poincaré	90 775,20 €	Entre 40 et 80 %	entre 36 310,08 € et 72 620,16 €
4	Extension d'un local du gymnase Alain Colas	38 517,76 €	40%	15 407,10 €
5	Installation d'un ascenseur équipement public 7 bis rue Raymond Poincaré	108 808,00 €	80%	87 046,40 €
6	Acquisition de matériel de visionnage des caméras pour le poste de Police municipale	20 899,62 €	80%	16 719,70 €

Total des projets déposés H.T. 481 444,58 €

TVA 96 288,92 €

TTC 577 733,50 €